

En 1974, nous avons dit que nous ne lutterions pas contre l'inflation au dépens des salariés et des gagne-petit. C'est ce que les Tories voulaient faire. En 1975, nous avons vu les loyers et les prix monter en flèche. Nous avons vu des règlements salariaux comporter des hausses de 60 et 70 p. 100. L'urgence nous a alors semblé évidente. Pour les raisons mêmes que le député de Halifax (M. Stanfield) a mentionnées plus tôt, nous hésitions à imposer des contrôles parce que nous savions—l'honorable représentant l'a signalé avec raison—qu'une fois les contrôles imposés, il serait bien difficile de les lever. Sur ce point, je suis d'accord avec l'honorable représentant.

M. Fraser: Rappelez-vous «Zap, vous êtes bloqué»?

M. Caccia: Qu'il me soit permis de régler mon compte avec le disciple de York-Simcoe au sujet de la politique qu'il nous a présentée cet après-midi. Il a dit, en somme, que les contrôles ne valent rien. Il s'est demandé ce qui arriverait après le 30 juin, et je me le demande aussi. J'ai écouté le discours du député avec beaucoup d'attention et, au fond, il n'a parlé que de la philosophie même des Tories, il a dit que les forces du marché allaient d'elles-mêmes résoudre le problème de l'inflation. C'est le point saillant de sa politique. C'est sa réponse à la question de savoir ce qui se produirait si la Chambre était appelée à voter ce soir sur la motion dont nous sommes saisis. Mais nous a-t-il dit quel serait peut-être le taux d'inflation si nous n'avions pas imposé les contrôles? Pas un des orateurs de l'opposition n'en a parlé.

Quel taux d'inflation aurions-nous eu au cours des 20 derniers mois s'il n'y avait pas eu de mesures de contrôles, en dépit des distorsions de l'économie? Si nous enlevions les contrôles le 30 juin, quel genre d'institutions le parti progressiste conservateur créerait-il pour remplacer ce qui existe actuellement?

M. Stevens: Lisez le discours.

M. Caccia: Le ministre des Finances (M. Macdonald) a déjà traité de cette question. Combien d'emplois créerait la suppression des contrôles?

M. Stevens: Plus que vous n'en créez actuellement.

M. Caccia: Nous n'en savons rien. Tout ce que nous savons, c'est qu'un certain nombre d'emplois ont été créés au cours des quelques derniers mois où les contrôles étaient en vigueur, mais nous ne savons pas ce qui se produirait si les contrôles étaient supprimés. Si on supprimait les contrôles, à quel taux d'inflation faudrait-il s'attendre? J'ai trouvé tout à fait incroyable que le député de York-Simcoe (M. Stevens) prétende que l'explosion de la croissance de l'actif des banques soit une bonne raison pour supprimer les contrôles. Il nous a dit de combien ces actifs avaient augmenté au cours des quelques derniers mois ou des quelques dernières années, et il nous a dit que c'est l'une des raisons justifiant la suppression des contrôles. C'est une logique qui m'échappe.

M. Stevens: Je vous l'expliquerai un jour.

M. Caccia: Avant d'analyser les autres recommandations faites par le porte-parole conservateur, permettez-moi de dire que je suis d'accord avec eux sur un point qu'ils ont soulevé cet

Anti-inflation—Loi

après-midi, c'est-à-dire que les revenus des professionnels et des cadres n'ont pas été suffisamment contrôlés. Il avait tout à fait raison sur ce point et je partage son point de vue.

Cependant, le député de York-Simcoe a recommandé en premier lieu que les ordonnances de la Commission de lutte contre l'inflation demeurent en vigueur pendant toute la période pour laquelle elles ont été proclamées, après le 30 juin. D'après la logique du député, on devrait supprimer la loi mais conserver les ordonnances. Il ne faut pourtant pas être un génie de la législation pour se rendre compte qu'en supprimant une loi, on supprime aussi les ordonnances qui ont été faites en vertu de cette loi.

M. Stevens: Qu'est-ce que le ministre a l'intention de faire, d'après vous?

M. Caccia: Certaines ordonnances de la Commission de lutte contre l'inflation ne peuvent exister dans le vide. Nous ne pouvons conserver ces ordonnances si nous supprimons les pouvoirs législatifs desquels elles découlent.

M. Stevens: Vous n'avez pas écouté votre propre ministre.

M. Caccia: J'ai écouté le député de York-Simcoe et je lui réponds. S'il n'en était pas ainsi, il n'y aurait pas autant de clauses bulles acceptées de part et d'autre dans les diverses conventions collectives actuellement en vigueur. Ces clauses entreraient immédiatement en vigueur au moment de la suppression de cette loi et du démantèlement de la Commission. C'est le premier point.

● (2120)

Dans un deuxième souffle, il voudrait que le ministère de la Consommation et des Corporations exerce une certaine surveillance. Malheureusement, le ministère n'aurait pas le pouvoir législatif de le faire si les contrôles étaient supprimés le 30 juin. Puis, le député de York-Simcoe (M. Stevens) retarderait de 30 jours l'entrée en vigueur des contrats syndicaux et conventions collectives, les ferait étudier par le cabinet et lui ferait annuler les règlements de prix et de salaires excessifs. Il n'aurait pu trouver une meilleure façon de paralyser le cabinet et de le rendre tout à fait impuissant.

L'arme ultime consisterait à tirer ensuite le tapis après avoir entamé un programme d'application des instructions à la Commission de lutte contre l'inflation.

Et, en guise de quatrième suggestion, il a préconisé un retour au contrôle des salaires et des prix. Il nous a montré comment tourner en rond sans même vraiment essayer. C'est la seule façon dont je puisse décrire l'effort du disciple, le député de York-Simcoe. C'est essentiellement à quoi se résume sa politique pour la fin de la décennie, des principes économiques qui datent de peut-être 20 ou 30 ou 50 ans. Quel désastre, monsieur l'Orateur. Je n'en croyais pas mes oreilles. Le parti conservateur a raté la chance d'offrir d'autres solutions alors même que, à titre de personnes intéressées au bien-être de notre économie, nous attendions avec impatience d'entendre leurs solutions.

M. Stevens: Dites-nous la vôtre.